

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 28 (1902)
Heft: 4

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

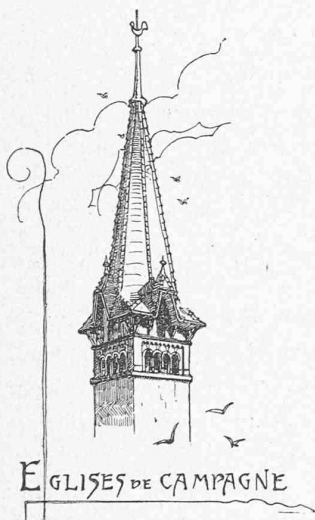
Bulletin technique de la Suisse romande

ORGANE EN LANGUE FRANÇAISE DE LA SOCIÉTÉ SUISSE DES INGÉNIEURS ET ARCHITECTES. — Paraissant deux fois par mois.

Rédacteur en chef : M. P. HOFFET, professeur à l'Ecole d'Ingénieurs de l'Université de Lausanne.

SOMMAIRE : *Eglises de campagne*, par M. C.-F. Bonjour, architecte, Lausanne, avec une planche hors texte. — *Chemin de fer électrique Aigle-Leysin (suite et fin)*, par M. F.-H. Cottier, ingénieur, Lausanne. — *Nouvelle dynamo Thury de 25,000 volts, à courant continu*. — *Note sur le calcul des arcs continus (suite)*, par M. Henry Lossier, ingénieur civil, Lausanne. — *Quelques notes sur le VIII^e Congrès de navigation, à Paris en 1900*, par M. L. Deluz, ingénieur, Cossonay. — **Divers**: *Croquis de ponts métalliques*, par M. Jules Gaudard, ingénieur civil. — *Tarif de la Compagnie vaudoise des Forces motrices des lacs de Joux et de l'Orbe*. — *Tunnel du Simplon*: Etat des travaux en janvier 1902. — *Correspondance*. — *Avis aux abonnés*.

Eglises de campagne.



Depuis quelques années, sous l'impulsion de l'Etat et grâce à son appui financier, on a vu naître et se développer un mouvement marqué en faveur de la restauration de nos églises de campagne, et pour la construction de nouveaux temples.

Avec des ressources souvent fort restreintes, nombre de communes ont tenu à posséder leur église, leur clocher, alors même que n'étant pas chef-lieu de paroisse, leurs temples ne sont

pas desservis d'une façon permanente; pour quelques localités, le temple existant était devenu insuffisant pour les besoins locaux et méritait des transformations telles, que le raser et construire à neuf était le parti le plus sage à prendre.

Certes l'appui de l'Etat a été d'un précieux secours et, à plus d'une reprise, ce n'est qu'en invoquant son aide et protection que les autorités de certaines de nos communes rurales ont pu vaincre la résistance de leurs conseils généraux et faire voter des crédits que ceux-ci auraient voulu voir plus modérés ou affectés à une simple réparation des édifices existants.

C'était là que résidait un danger tant au point de vue de l'art, qu'au point de vue professionnel : on n'est que trop porté, dans nos campagnes, à se passer des services de l'architecte, surtout en matière de réparations. « Ce n'est vraiment pas la peine d'aller le déranger pour des réparations de peu d'importance, dit-on. Songez donc aux dépenses qu'il occasionne et aux frais auxquels il engage ! » et l'on s'empresse d'aller trouver le charpentier de la localité ou l'entrepreneur voisin, qui se chargent des devis, des plans, de la surveillance des travaux et de la vérification de leurs propres mémoires !

Lorsque le charpentier est chargé des travaux il n'y a que demi mal, surtout s'il n'a pas trop fréquenté les villes et ne veut pas tout « embellir », car il possède encore par atavisme, sinon par tradition, le sentiment de l'art de ses pères, de ce bel art de la charpente qui savait donner au bois, par les seuls moyens de la hache et du couteau, des formes frustes et naïves, mais toujours conformes à l'esprit de la matière employée et de la fonction à remplir.

Feuilletez l'album des « Temples nationaux » par le peintre E.-D. Turrian, et vous vous convaincrez que les plus intéressantes de nos églises rurales sont celles où le bois joue le rôle principal : c'est un clocheton hardiment planté en croupe sur le toit, un auvent en planches brutes, supporté par deux consoles ou deux colonnes équarries, un avant-toit avec chevrons apparents, et vous avez de suite l'impression sinon d'une œuvre sortant des mains d'un prix de Rome, du moins celle d'un bâtiment bien en rapport avec les habitations de la localité, bien silhouetté, et cadrant avec le paysage.

Citons les églises de Syens, de Corcelles près Payerne, de Carrouge, parmi les plus jolies à ce point de vue.

Par contre, si la restauration est laissée aux soins du maçon, celui-ci supprimera tout bois inutile selon son idéal, qui sera de voir un clocher en maçonnerie, avec chaînes d'angle en ciment appliqué, corniche en ciment et, entre quatre pyramidions toujours en ciment, une flèche plutôt semblable à une aiguille s'élever chétive et

